

«L'exception clairoise» ?

Comme de nombreux Clairois, nous avons été choqués par le ton méprisant du dernier edito du Claix Mag (juin-juillet 2015). L'edito de M. Octru intitulé « l'exception clairoise » porte un jugement sur les habitants et les enseignants de la commune en condamnant leur absence lors des cérémonies commémoratives.

M. Octru prend en exemple la mobilisation des communes de Varcès et Vif, où les programmes scolaires sont bien les mêmes qu'à Claix (!). Plutôt que de vilipender les Clairois, notre maire devrait plutôt se poser les bonnes questions et faire son auto-critique.

Quels sont les programmes « citoyens » impulsés par la majorité ? *Aucun*

Quelles sont les actions menées auprès de la jeunesse pour les sensibiliser à la vie locale et à leur future citoyenneté ? *Aucune*

Quelle dynamique mise en place pour que chacun se sente investi dans la vie locale ? *Aucune*

Avant de faire des reproches déplacés à plus de 7500 Clairois, nous invitons M. Octru et sa majorité à faire une analyse juste de la situation et à mettre en place des actions citoyennes qui dynamisent la commune et investissent chacun d'entre nous dans la vie locale.

Edito de Yann Guérin
Président de «Vivre Ensemble à Claix»

Chers amis
Clairoises et Clairois,

La période estivale se profile mais elle ne nous fait pas oublier les errements auxquels nous sommes tous confrontés depuis plusieurs mois : baisse significative des subventions aux associations, abandon progressif des temps d'activités scolaires, suppression quasi-totale de l'aide au collège Pompidou, pression fiscale excessive...

Mais rassurez-vous, les indemnités des élus sont maintenues à leur plus haut niveau... non, la solidarité et l'exemplarité ne sont toujours pas au programme pour la majorité municipale actuelle!!

Année scolaire : bref retour sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), les transports et la cantine

L'année scolaire écoulée a connu de profonds changements avec la mise en place des temps d'activités périscolaires. Malgré un travail remarquable des employés de la mairie, les mauvaises orientations politiques et la mauvaise anticipation et gestion des transports et de la cantine rendent la vie des écoliers et des familles bien compliquée. Un bref aperçu ci-contre.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

on nous dira que tout s'est bien passé, la preuve, les activités ne font pas le plein des inscrits! Dans la réalité, le coût et le manque d'anticipation ont fait que bon nombre de parents ont baissé les bras et ont renoncé à inscrire leurs enfants

Les transports scolaires :

sur Pont-Rouge, des enfants se voient régulièrement refuser l'accès au bus lorsqu'arrivé en bout de ligne le bus scolaire est plein. Dans ce cas, les parents n'ont d'autre choix que d'emmener leurs enfants à l'école dans la précipitation

Accès à la cantine :

le retard dans la réalisation de la cantine à l'école du centre met toujours les parents dans la difficulté, et la règle pour les inscriptions c'est «premier arrivé, premier servi»

lire également la brève de dernière minute au verso

Fête du pain

ne manquez pas l'édition 2015 de la fête du pain qui se tiendra les **11 et 12 septembre** au four des Furonnières.
Le samedi 12, venez déjeuner sur place et profiter d'une belle ambiance champêtre et musicale

contact@vivre-ensemble-claix.fr

tel : 07 829 829 78

Subventions en berne et contradictions politiques

On le sait, la maîtrise d'un budget, son équilibre ne sont pas chose facile pour une municipalité. Mais dans tous les cas, n'oublions pas qu'une mairie fait des choix. C'est en effet sur des arguments de désengagement de l'état, de l'incertitude liée à la Métropole, du coût engendré par les rythmes scolaires etc... que la majorité municipale justifie les choix opérés, notamment celui de la **baisse des subventions aux associations clairoises** entre 2014 et 2015. A la cérémonie des traditionnels vœux du maire dont le buffet a impressionné les participants, il était d'ailleurs demandé aux associations de «faire un effort» en acceptant ces baisses à venir, présentées comme incontournables et automatiques. Peu de temps avant, elles avaient reçu un courrier d'annonce de baisse avec préconisation de ne plus développer d'activités.

Le comparatif des subventions 2014/2015 montre un **arbitrage qui ne prend pas en compte les facteurs humains** ni les baisses conjoncturelles d'adhérents ni encore les efforts des associations investies dans les Temps d'Activités Périscolaires.

Les associations humanitaires ne reçoivent plus rien. En ce qui concerne les **associations culturelles**, certaines ne perdent rien et nous nous réjouissons. Mais d'autres **voient leur subvention diminuer alors même que tous les efforts sont déjà faits pour réduire les coûts de fonctionnement** (bénévolat, non-augmentation des salariés).

En ce qui concerne les **associations sportives**, pas vraiment de baisse pour les petites et moyennes associations mais **une diminution conséquente** pour de plus grosses. Enfin, en ce qui concerne les écoles, elles sont toutes affectées d'une diminution. C'est le collège qui est le plus atteint: sous prétexte que les collèges dépendent du Conseil Départemental, la subvention pour le collège Pompidou passe de 5900€ à 1500€, de 1900€ pour l'UNSS (sport au collège) à 0€ et de 2000€ dédiés au Foyer Socio-éducatif (FSE) à 0€... Le Conseil Départemental crée, rénove, équipe les collèges, participe largement au fonctionnement des cantines ; **une municipalité ne peut, sous ce prétexte, se désintéresser aussi fortement de son collègue.** L'UNSS comme le FSE participent à l'éducation des enfants, à leur responsabilisation, à leur ouverture et bien être.



On ne peut nier qu'aujourd'hui beaucoup de communes rencontrent des difficultés budgétaires; celles qui s'en sortent le mieux sont celles qui anticipent, partagent les moyens en se rapprochant d'autres communes, montent des dossiers pour profiter de possibilités de financements, font des économies sur leur fonctionnement, trouvent des moyens de faire rentrer de l'argent sans forcément alourdir l'imposition ou pénaliser le tissu associatif. **Les associations, portées par les habitants, créent un dynamisme et une solidarité, elles facilitent l'accès de tous à la culture et au sport.** En ces temps incertains, nous en avons tous bien besoin. En 2009, M. Octru disait des associations : «...éléments vitaux de la vie collective, elles contribuent à l'intégration des citoyens dans la société» (Source DL). A présent, des questions surgissent : que vont devenir les associations qui apportent aux Clairois une réelle plus-value sur les plans culturel, sportif et humain ? Quel impact cela aura t-il de **baisser les subventions aux associations**, ou d'en faire disparaître ?

Le risque d'épuisement de certaines, l'augmentation du montant des adhésions peut-être, et la diminution de l'offre risquent de compromettre l'accès du plus grand nombre à la culture, au sport, aux pratiques partagées.

Mme Strecker, adjointe à la culture, disait à juste titre dans le Claix Mag de mars 2015 :

«... il est plus important que jamais pour la municipalité de soutenir la culture, gage de liberté et démocratie... ».

Alors comment se manifeste ce soutien ?

Indemnités des élus clairois : quelle exemplarité ?

Alors que tout le monde associatif se sert la ceinture, les élus clairois n'ont toujours pas accepté de baisser leurs **indemnités qui sont au maximum autorisé par la loi**. Pourtant, lors de la campagne pour les élections départementales, Mme Strecker, adjointe au maire, ne se privait pas de donner des leçons sur le niveau des indemnités des élus, comme l'atteste le tract de campagne ci-dessous. Faites ce que je dis, pas ce que je fais !

Sur Claix, les indemnités des élus de la majorité représentent un **coût annuel pour la collectivité de plus de 100 000€**

Cela demande une petite explication quand dans le même temps presque toutes les subventions sont revues à la baisse, non ?

Nous vous avons entendu le 22 mars !

Sachez que nous mettons tout en œuvre pour défendre nos valeurs républicaines et que nous resterons fidèles à nos engagements et demeurerons à votre écoute.

Parce que nous voulons basculer les **mauvaises habitudes**, nous sommes contre le cumul des mandats et des fonctions et pour que les élus fassent des efforts sur leurs indemnités.

Cordialement,
François GILBERT, Marie-Noëlle STRECKER

et pendant ce temps...

Pour la rentrée prochaine, les enfants devront être inscrits au bus et c'est très bien ainsi pour garantir une place à tous.

En revanche, **pour la cantine scolaire la règle du «premier arrivé, premier servi» s'est généralisée.** Mardi 16 juin avait lieu l'ouverture de l'inscription pour la rentrée : des parents présents dès 8h, une file d'attente interminable et des parents qui ont attendu parfois plus de 3h avec des nourrissons dans les bras. Sans explications ni d'excuses des élus concernés. Là, on frôle la notion de mépris.

Mais peut-être pensent-ils toujours que ce sont les parents qui ne font pas d'effort !?